



LA VILLE DE TARNOS (13 234 habitants – Sud Landes / proximité Bayonne)

RECRUTE

pour la DIRECTION de l'AMENAGEMENT et du PATRIMOINE

UN·E TECHNICIEN·NE TRAVAUX RÉGIE

Emploi Permanent - Temps complet 35h00

Catégorie B – Cadre d'emplois des Techniciens

Par voie statutaire, mutation, détachement ou contractuelle

Poste à pourvoir dès que possible

La ville de Tarnos est dotée d'un patrimoine bâti important, composé à la fois de bâtiments anciens et de bâtiments plus récents. Les nombreuses interventions sur ce patrimoine doivent répondre à des enjeux multiples tant de pérennisation des équipements, de qualité de l'accueil des usagers, que de maîtrise des coûts.

Au sein de la Direction Aménagement et Patrimoine (DAP), le Pôle Patrimoine Bâti est articulé autour de deux services :

- la « Régie Bâtiments » (RB)
- le service « Travaux Externalisés et Services Supports » (TESS)

La Régie Bâtiments réalise les travaux bâtiments courants avec ses équipes internes.

Le service TESS réalise les travaux bâtiments et connexes dont il a la charge avec des entreprises extérieures.

Dans ce cadre, la Ville recrute un Technicien en charge de la Régie Bâtiment.

Placé sous l'autorité hiérarchique du Responsable du Pôle Patrimoine Bâti, il encadrera directement 2 agents de maîtrise en charge respectivement du « Gros œuvre/ Second œuvre » 6 agents (Maçonnerie/Plâtrerie, Charpente/Menuiserie/Serrurerie, Peinture) et des « Fluides » 6 agents (Électricité, Plomberie).

Le Technicien Travaux Régie effectue la coordination des équipes précitées en organisant l'activité et les interventions techniques dans la lignée des orientations stratégiques et opérationnelles données. Il tend à optimiser l'adéquation entre les moyens affectés et les missions exécutées tout en veillant à la réactivité des interventions. Il assure un rôle d'expert et de conseil technique auprès de sa hiérarchie, de la Direction et des élus. Enfin, il participe également à la préparation budgétaire ainsi qu'au suivi des dépenses concernant les domaines gérés.

MISSIONS :

Coordination et encadrement des Agents de Maîtrise

- Encadrer les agents du service Travaux Régie : 14 agents dont 2 agents de maîtrise, représentants les différents corps de métiers (Maçonnerie, Plâtrerie, Charpente/Menuiserie/Serrurerie, Peinture, Électricité, Plomberie)
- Superviser le suivi effectué par les agents de maîtrise sur le temps de travail, les congés, les absences des agents. Recenser, suivre et rationaliser les besoins en remplacements dans les équipes
- Effectuer les entretiens professionnels des agents de maîtrise encadrés, suivre de manière régulière l'avancée des objectifs donnés à chacun

- Être le relais de la hiérarchie dans la transmission des informations, des règles, des procédures et notes de service internes à la collectivité et dans leur application
- Accompagner les agents de maîtrise dans leur mission d'encadrement de proximité
- Mobiliser et faire évoluer les compétences professionnelles des agents notamment via l'élaboration de plans de formation
- Organiser et gérer les équipements et le matériel en lien avec les agents de maîtrise
- Animer des réunions régulières avec les agents de maîtrise (préparation de chantiers, planification des interventions, organisation de l'activité...) et des temps de concertation
- Assurer l'intérim du Technicien Travaux Entreprises en cas d'absence de ce dernier

Organisation et planification de l'activité des services en collaboration avec les agents de maîtrise

- Gérer, prioriser et planifier des interventions d'entretien et de maintenance courante sur le patrimoine bâti communal, en régie directe
- Programmer et préparer les travaux régie votés dans le cadre du budget
- Arbitrer et opérer des choix techniques, rédiger des procédures
- Gérer des demandes courantes d'intervention émanant des services via le logiciel métier Astech (recensement et tri des demandes, outils de suivi et pilotage, hiérarchisation des priorités). S'assurer de la bonne valorisation des interventions.
- Préparer l'exécution des chantiers en régie en relation avec les services et les chefs d'établissement ou exploitants avec l'objectif de la continuité de service
- Assister les chefs d'équipe dans la planification de travaux récurrents, y compris sur le logiciel métier Astech
- Estimer les coûts des interventions et les moyens à affecter
- Être le garant de la bonne exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts
- Vérifier la conformité des travaux réalisés, contrôler les consignes liées à l'intervention en site occupé
- Réaliser et suivre des tableaux de bord et de gestion de l'activité, analyser des actions et sortir des bilans d'activité notamment à partir du logiciel métier Astech
- Assurer les levées d'observations lors des contrôles réglementaires ou à l'issue des commissions communales de sécurité (pour celles effectuées en régie)
- Gérer des sinistres en lien avec le service administratif de la DAP
- Être force de proposition sur des travaux à réaliser sur le patrimoine bâti, curatives ou préventives
- Réaliser les états des lieux des locaux ou logements communaux mis à disposition ou loués
- Suivre de petits travaux effectués par entreprise et travailler en collaboration avec le Technicien Travaux Entreprises pour les actions à mener de concert régie/entreprise
- Participer aux réflexions sur l'optimisation des procédures d'interventions de nos agents en astreinte.
- Effectuer une veille réglementaire et technique
- Assurer la bonne organisation des équipes pour les fêtes locales

Préparation et suivi budgétaire, passation de marchés

- Participer à la préparation budgétaire (besoins en fournitures, en matériel, en véhicule, en ressources humaines...) en fonction de la planification des chantiers et travaux
- Effectuer des chiffrages dans le cadre des préparations budgétaires.
- Suivre les dépenses engagées et proposer des outils de suivi
- Rédiger des documents techniques pour la passation de marchés publics, et de toutes prestations concernant le fonctionnement des services gérés. Assurer l'analyse technico-financière des offres

- Être le garant de la bonne application de la procédure interne de la collectivité en matière d'achat public

Suivi des demandes des élus et des administrés

- Assurer une expertise technique et conseil auprès de la hiérarchie et des élus
- Vérifier la faisabilité technique, organisationnelle et financière des chantiers
- Rédiger des notes / rapports techniques à l'attention de la Direction

Application des règles d'hygiène et de sécurité au travail dans l'exécution des différentes missions

- Être garant de l'application des normes et de la réglementation tant d'un point de vue hygiène et sécurité que technique pour les activités de la régie, ainsi que le l'application du règlement hygiène et sécurité adopté par la collectivité
- Veiller à la bonne application des règles de santé et de sécurité au travail de l'ensemble des agents de la régie bâtiment et des entreprises intervenantes
- Veiller au bon usage et à l'entretien des outils et du matériel mis à disposition
- Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils
- Contrôler l'application des normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels.

PROFIL :

Technicien confirmé dans la gestion du Bâtiment/Travaux publics et dans l'encadrement d'équipe

Une spécialisation dans l'un des domaines (maçonnerie, plâtrerie, charpente, menuiserie, serrurerie, peinture, plomberie, électricité) ainsi qu'une expérience sur un poste similaire seraient appréciées.

Permis de conduire B indispensable

- Connaissance de l'environnement territorial
- Maîtrise des domaines gérés et de la réglementation en vigueur : les différents corps de métier du bâtiment, les procédures d'habilitation, les contrôles annuels des matériels, la pratique des chantiers TCE, les règles d'accessibilité et sécurité incendie, les techniques du bâtiment gros œuvre et second œuvre...)
- Maîtrise des règles en matière de la prévention des pathologies du bâtiment
- Maîtrise des techniques d'inventaire, de diagnostic et des outils de planification
- Maîtrise des règles liées à la prévention des risques professionnels
- Bonne connaissance de la réglementation des ERP
- Maîtrise des techniques et outils de planification de l'activité et des travaux
- Forte aptitude au management et à la coordination d'équipes
- Maîtrise des circuits décisionnels
- Capacité à rendre compte par écrit de ses activités
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité et des normes en vigueur dans la Collectivité
- Maîtrise des outils informatiques (open office, logiciel Astech- formation ultérieure si nécessaire)
- Bonnes capacités rédactionnelles

- Capacité d'animation de réunion et de gestion des conflits

Qualités :

- Autonomie
- Disponibilité
- Respect des délais
- Capacité d'analyse et force de proposition
- Sens des responsabilités et du service public
- Grande réactivité et adaptabilité
- Discrétion professionnelle et loyauté
- Capacité d'organisation, rigueur et autonomie
- Prise d'initiative
- Qualités relationnelles et sens de l'écoute
- Forte aptitude au travail en équipe et en transversalité, y compris avec l'ensemble des services de la collectivité

CONTRAINTES D'EXERCICE

- Travail en bureau et en extérieur (déplacements sur le terrain) basé au centre technique municipal
- Horaires : 8h30-16h30
- Disponibilité
- Véhicule de service en pool
- Congés à moduler en fonction des chantiers en accord avec le responsable du Pôle (Charge de suivi de chantier importante sur les périodes de vacances scolaires) et en alternance avec le technicien travaux entreprises

REMUNERATION

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + complément de rémunération I
Participation mutuelle santé (contrat labellisé) et prévoyance (contrat groupe)

CANDIDATURE :

Pour postuler en ligne : <http://www.ville-tarnos.fr/> rubrique « la Mairie recrute »



MODE DE CANDIDATURE À PRIVILÉGIER

Ou adresser une lettre de motivation et CV à

Monsieur le Maire - Service des Ressources Humaines
Hôtel de Ville 14 Boulevard Jacques Duclos - 40220 TARNOS

DATE DE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 16/11/2026